



# Conseiller en Économie Sociale familiale

Diplôme d'État de niveau 6

---

## La sélection en quelques mots...

# Nombre d'inscriptions en 2019-2020

**33 candidats se sont inscrits :**

- **22 candidats ont passé l'épreuve orale d'admission**
- et **20** ont été admis à entrer en formation.

# Répartition des places dans la formation

- Places financées par le Conseil Régional :
  - 12 places
- Cours d'emploi (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, plan de développement de l'employeur)
- CPF de transition professionnelle (ex CIF)
- Financement personnel

# Comment s'inscrire ?

- **Inscription en ligne sur notre site internet [www.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr), onglet 'S'inscrire'**
- **Création de votre espace personnel :**
  - saisie de vos données personnelles
  - dépôt de votre justificatif d'identité, de votre CV
    - Saisie de votre lettre de motivation
    - Paiement en ligne des frais de sélection
- **En parallèle de votre inscription en ligne, les documents suivants seront à transmettre par mail :**
  - Si vous êtes titulaire du BTS en ESF : photocopie du BTS en ESF et photocopie du relevé de notes
  - Si vous êtes en 2ème année de BTS en ESF : photocopie des bulletins scolaires et certificat de scolarité de l'année en cours.

# Conditions d'accès à la sélection CESF

## Le candidat devra :

- Être titulaire du BTS en ESF ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation.
- Bénéficier d'une validation de ses études, de ses expériences professionnelles ou de ses acquis personnels en application de l'article L613-5 du Code de l'Éducation. Toutefois, il faudra qu'il valide certains modules du BTS en ESF.

# Modalités de sélection CESF

- Pas d'épreuve écrite d'admissibilité
- Une épreuve orale d'admission

# L'épreuve orale d'admission

**Objet : Cette épreuve est destinée à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession.**

- **Se déroule en 2 étapes :**

- **Une étude de dossier – Une note sur 20 (Coeff 1)**
- **Un entretien individuel – 2 notes sur 20 (Coeff 4) – Durée : 30 minutes avec un jury composé de 2 personnes, 1 formateur et 1 professionnel.**
  - **Présentation de 5 minutes suivie d'un échange avec le jury de 25 minutes.**

- **Le projet de formation motivé, le curriculum vitae déposés dans l'espace personnel seront mis à la disposition du jury.**

# L'épreuve orale d'admission

## ■ L'étude de dossier

- En amont de l'entretien, la commission d'examen se prononcera sur les éléments constituant le dossier - 1 note sur 20 (Coeff 1).
- Cette étude mettra l'accent sur les documents suivants :
  - Le projet de formation motivé
  - Le CV
  - Le relevé de notes du BTS en ESF pour les candidats titulaires du BTS en ESF
  - Bulletins scolaires et appréciations du BTS en ESF pour les candidats en 2<sup>ème</sup> année de BTS en ESF

# L'épreuve orale d'admission

## Critères d'évaluation

### ■ L'entretien

- Deux axes regroupant les critères d'évaluation et de notation suivants :
- 1<sup>er</sup> axe : Motivation et aptitude pour les formations du social – 1 note sur 20
  - Motivation sur le choix de la formation
  - Explication sur la cohérence du choix et le contenu de la formation
  - Aptitude cognitive et intellectuelle à suivre la formation
  - Aptitude relationnelle et de communication

# L'épreuve orale d'admission

## ■ L'entretien

- Deux axes regroupant les critères d'évaluation et de notation suivants :
  - 2ème axe : Motivation et aptitude pour l'exercice des métiers du social – 1 note sur 20
    - Motivation et cohérence du choix du métier
    - Aptitude à exercer le métier
    - Qualités humaines

# L'épreuve orale d'admission

## ■ La note d'admission

- Cette note est calculée ainsi :
  - La note de l'étude de dossier (Coeff 1)
  - +
  - La moyenne des deux notes de l'entretien (Coeff 4)

# Période d'inscription pour la sélection CESF

- Du 18 novembre 2020 au 8 février 2021
- Inscription en ligne sur notre site internet [www.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr), onglet 'S'inscrire'.

# Sélection 2020-2021

## Dates et tarif des épreuves de sélection CESF



- **Épreuve orale d'admission : 19 mars 2021**
- **Tarif : 115 euros**
- **À NOTER : Sessions éventuelles en septembre pour les apprentis et les cours d'emploi ou places agréées non pourvues lors de la 1ère session.**

# Sélection 2020-2021

## COVID 19

- En raison des incertitudes relatives aux circonstances sanitaires, les modalités de sélection pourront être modifiées. Le choix sera fait au plus tard début mars 2021.
- Nouvelles modalités de sélection :**
- Les entretiens seront organisés à distance via ZOOM – Les critères d'évaluation et de notation restent identiques.
- OU
- Étude de dossier élaborée en 2 parties selon les critères d'évaluation et de notation suivants :
    - Étude globale des documents constituant le dossier – 1 note sur 20 (Coeff 1)
    - Étude précise des éléments suivants – 1 note sur 20 (Coeff 4) :
      - ✓ Curriculum vitae
      - Intérêt pour les questions sociales et/ou participation à la vie sociale
      - Image de la profession
      - ✓ Projet de formation motivé
      - Capacité à se projeter dans la formation
      - Motivation et cohérence du choix de formation
- Note d'admission : 1 note sur 20 (Coeff 1) pour l'étude de dossier globale + moyenne des 2 notes de l'étude précise du dossier (Coeff 4).



**Au plaisir de vous retrouver  
prochainement.**

**L'équipe Sélection  
vous remercie pour votre attention !**